Bonjour à tous,

Suite aux déclarations du ministre Xavier Bettel, les élèves ne seront plus accueillis dans l’école pour une durée de deux semaines (dernières informations reçues).

Afin d’assurer une continuité dans les apprentissages, je vous propose donc de poster plusieurs fois par semaine les activités et les documents nécessaires à vos enfants pour bien travailler. Cela se fera sur **l’ENT de l’école à partir du mercredi 18 mars.**

Bien évidemment, je suis consciente qu’il ne vous sera pas forcément possible d’accorder plusieurs heures par jour à la réalisation d’exercices. C’est pourquoi le contenu proposé pour chaque journée sera **limité à 3 activités (une en français, une en mathématiques et une dans un autre domaine).**

L’idéal serait de ne pas dépasser **1h à 1h30 de travail par jour**. Ce temps peut être divisé en **plusieurs sessions de 20-30 minutes environ**.

En complément, les élèves pourront continuer à avancer dans leurs **« arcs-en-ciel des compétences »**. Vous recevrez de manière individuelle **leur « carte d’identité »** permettant de savoir à quel niveau il se trouve pour chacun de ces arcs-en-ciel.

Pour permettre une validation de ces arcs-en-ciel, il sera nécessaire de me renvoyer **une preuve de la réalisation (photo de la fiche, enregistrement audio)**.

**Une vidéo de présentation vous parviendra en début de semaine afin que vous puissiez mieux comprendre ce fonctionnement. A savoir que les élèves y sont habitués depuis plusieurs mois : il ne devrait pas y avoir de gros soucis à ce niveau-là.**

Soyez sûre que je mets actuellement en place tout ce qui est en mon pouvoir afin de proposer des supports connus des élèves et qui leur permettront, non pas de réaliser de nouveaux apprentissages (il s’agit là de mon rôle en tant qu’enseignante), mais **de consolider des connaissances et des compétences travaillées en classe depuis le début de l’année**.

Je mettrai en ligne les documents et les consignes **la veille au soir**. Cela a pour objectif de vous permettre d’organiser vos journées selon vos différents impératifs personnels et professionnels.

Bien évidemment, je reste disponible pour tout questionnement ou interrogation au cours de la journée, et ce dans le cadre des horaires habituels de l’école (**8h30-12h00 / 13h30-16h00 les lundis, mercredi et vendredi ou 8h30-12h30 les mardis et vendredis**).

**Attention : Dans le cas où vous souhaiteriez obtenir des activités supplémentaires ou des indications plus personnalisées concernant votre enfant, n’hésitez à m’en faire part au travers d’un mail.**

Je vous remercie par avance pour votre aide dans cette période difficile et espère que tout ce qui est mis en place vous permettra de mieux vivre ces quelques semaines qui nous attendent.

Cordialement,

Mme Walker.